

Sorry, but this page still haven't any translation.

We hope this will be fixed in the near future.

ecological and energy transition, urban logistics and last-mile logistics, riverTri en Seine : à Paris, les déchets embarquent sur le port d'Austerlitz

Après le succès des expérimentations de déchèterie fluviale « Deux Rives, quartier circulaire » menées en 2019 et 2020, un nouveau service décarboné de collecte des déchets professionnels est lancé à Paris. Porté par la Ville de Paris, le groupe BPCE, l'établissement public Eau de Paris et la société Urban Station (RATP), en collaboration avec HAROPA PORT, La Corbeille Bleue (Paprec), Sogaris et Voies navigables de France, il est en phase de test jusqu'au 21 mars 2025.

Published on 20/03/2025



©Fabrice Vallon / Groupe BPCE

Une solution de collecte écologique et innovante



©Fabrice Vallon

Ce projet transforme la **gestion des déchets** en substituant l'usage des camions-bennes au profit d'une solution plus écologique : chaque jour, les déchets de plusieurs acteurs parisiens (Groupe BPCE, Eau de Paris et Urban Station, filiale RATP), sont collectés par des **véhicules électriques et acheminés jusqu'au site** *Les Amarres* piloté par Sogaris, sur le quai d'Austerlitz.

Depuis ce quai, mis à disposition par HAROPA PORT, les déchets sont ensuite transportés deux fois par semaine par barge fluviale jusqu'au centre de de traitement de Paprec à Gennevilliers.

Un projet d'envergure pour une ville plus verte

En favorisant la **logistique fluviale** pour l'évacuation des déchets, **cette initiative pourrait ouvrir la voie à une généralisation du modèle** dans d'autres secteurs de la capitale. Elle illustre aussi la capacité d'innovation et de coopération entre acteurs publics et privés pour accélérer la transition écologique.

Les chiffres à retenir :

- jusqu'à 15 tonnes de déchets devraient être ainsi collecté puis revalorisés (65% de déchets industriels et 35% de déchets papiers et cartons) ;
 • 140 km de trajets en camions-bennes classiques évités chaque jour ;
- émissions de CO₂ divisées par 10 par rapport à une collecte en benne classique.

